



DROIT A L'IMAGE

ECOLE DE MUSIQUE

ANNÉE 2024 / 2025

Je soussigné(e) (Nom et prénom du (ou des) responsable(s) légal (aux))

.....

Adresse (N°, Rue, Ville)

Agissant en tant que Responsable(s) légal (aux) , pour mon enfant

Nom et Prénom de l'élève :

autorise l'École de musique de Donzère pour l'année scolaire 2024 / 2025 :

- à utiliser l'image photographique et les prestations de mon enfant dans les vidéos ou audios afin de lui permettre de publier des enregistrements à des fins d'enseignement
- et de les diffuser sur les supports suivants :

Papier : voici des exemples

- Revues municipales et flyers de la commune
- Presse quotidienne / hebdomadaire / régionale

Informatique : voici des exemples

- Site Internet de la commune : <http://www.donzere.fr>
- Site Internet de la commune : Revues municipales consultables en ligne
- Diffusion de vidéo des activités ou évènements sur la Chaîne YouTube de la commune : https://www.youtube.com/channel/UCxRGUGiG5OwUw_bWWUJG5Dw
- Réseaux Sociaux :
 - o Facebook : <https://www.facebook.com/VilleDonzere>
 - o Instagram : <https://www.instagram.com/villededonzere/>

Je m'engage à ne pas tenir responsables à l'organisateur : l'école de musique, le photographe, le réalisateur ainsi que ses représentants ou toute personne agissant avec sa permission, pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la diffusion.

L'école de musique de Donzere s'engage à respecter le droit à la vie privée, à la dignité et à la réputation des élèves.

n'autorise pas l'École de musique de Donzère à diffuser l'image de mon enfant.

Fait à, le

Signature du Responsable légal de l'enfant

